

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Mohamed Seddik Ben Yahia, Jijel
Faculté des Lettres et des Langues
Département de Lettres et Langue Française



Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master

Option : Sciences du Langage

Sujet :

**Analyse lexico-sémantique des
emprunts dans le roman « *La colline
oubliée* » de Mouloud Mammeri**

Réalisé par :

- KHOUALED Abdelaziz
- FERMES Ammar

Sous la direction de :

Mr. Bedouhene Noureddine

Les membres du jury

- **Président** : Mr. kahine Abderrahmane
- **Rapporteur** : Mr. Bedouhene Noureddine
- **Examinatrice** : Mme. Idjet Ahlem

Année universitaire : 2020/2021

Dédicace

A la mémoire de ma chère maman.

*A mon cher papa qu'Allah le protège auprès de lui
loin de Satan, toujours en très bonne santé.*

A ma chère épouse Chafia.

A mes chers enfants Nouha , Merième et Abdrrahman.

A tous ceux qui m'aiment.

Je dédie ce modeste travail avec joie.

Abdelaziz

Dédicace

*A mes très chers parents Abdelhamid et Nadjia ,
qu'Allah les protège auprès de lui loin de Satan,
toujours en très bonne santé.*

*A notre amitié qui nous a menées à réaliser ce
travail.*

A tous nos ami(e)s du département de français.

A tous ceux qui m'aiment et que j'aime.

*A toute personne respectueuse, respectable,
méritant et respectant le respect.*

Ammar

Remerciements

Nous remercions tout d'abord, DIEU le tout puissant qui nous a donné la force et le courage afin de parvenir à élaborer ce modeste travail.

Nous exprimons toute notre gratitude à Mr. Bedouhene Noureddine pour nous avoir dirigé et guidé tout au long de ce travail.

Ses conseils précieux et ses remarques étaient très bénéfiques pour nous.

Nous remercions les membres du jury pour avoir bien rapporté bien voulu Examiner ce travail.

Nous tenons à remercier également tous nos professeurs.

Enfin, nous adressons nos remerciements à toutes les personnes de près ou de loin qui ont contribué à la réalisation de ce travail



Table des matières

Table des matières :

Introduction générale.....	06
Chapitre 01 : Ancrage théorique et méthodologique	
Ancrage théorique : définition de quelques concepts	
III. 1. Définitions de la lexicologie :.....	12
III. 2. Objet de la lexicologie :	13
III.2.a. La sémantique lexicale :.....	14
III.2.b. La morphologie lexicale :	14
III.3. Le lexique et le vocabulaire :	14
III.3.a. Lexème et vocable :.....	15
III.3.b. La lexie :.....	16
III.3.c. Champ lexical :.....	16
III.4. Le lexique français :.....	17
III.5. Lexique générale et lexique de spécialité :.....	17
III.6.a. L'emprunt :.....	17
III.6.b. Xénisme :	18
III.6.c. Calque :.....	18
III.7. L'étymologie	19
III.8. Les doublets.	19
III.9. L'apparition des nouvelles unités lexicales (lexicalisation) :	19
IV. La sémantique :	20
IV.1. Définitions de la sémantique :	20
IV.2. Les relations sémantiques :	22
IV.2.a. Les relations sémantiques externes :	23
<i>IV.2.a.1. La synonymie :</i>	<i>23</i>
IV.2.a.2. L'antonymie :.....	24
IV.2.a.3. Hyperonymie et hyponymie :.....	25
IV.2.a.4. La paraphrase :.....	26
IV.2.b. Les relations internes :.....	26

IV.2.b.1. Polysémie/monosémie :	26
IV.2.b.2. Homonymie :	26
IIV. Champ sémantique :	26
IIIV. Rapport entre la lexicologie et la sémantique (sémantique lexicale) :	26
Ancrage méthodologique: Langue et culture.	
I. Définition de la langue :	30
II. Langue maternelle et langue étrangère :	31
III. Définition de la linguistique :	32
VI. Définition de la culture :	32
V. Culture savante et culture partagée :	34
VI. Définition de la compétence linguistique :	35
VII. Définition de la compétence culturelle :	36
VIII. Relation entre langue et culture :	37
IX. Vers une interculturelité :	38
I. L'approche lexico-sémantique :	41
II. La démarche hypothético-déductive :	41
III. La méthode quantitative :	41
VI. Choix du corpus :	41
V. Description du corpus :	42
V. 1. La version :	42
V.2. Résumé du roman :	42

Chapitre 02 Analyse du corpus

I. Etude lexicologique du corpus :	44
I. 1. L'étude des emprunts :	44
I. 2. Emprunt/Equivalent :	49
Conclusion générale :	53
Références bibliographiques	56
Résumes	59



Introduction générale

Introduction générale :

Depuis longtemps les relations humaines qu'elles soient (familiale, économique, politique ou même qui appartiennent au domaine savant/scientifique telles que la médecine, la littérature...) ont semé les grains à la naissance d'un phénomène dit « contact de langues ». Les langues entrent en contact les unes avec les autres, provoquant des situations linguistiques.

L'influence qu'ont les unes sur les autres se manifeste par des emprunts et de nouvelles formulations syntaxiques. Cela se traduit aussi dans l'apparition de nouveaux mots, de nouvelles tournures de phrases, une traduction littérale (le calque), tous ces phénomènes, nous les rencontrons dans la vie de tous les jours (les conversations, les médias, les écrits journalistiques, humoristiques, ou bien même romanesques etc.)

Percevoir ces phénomènes pour la première fois semble étrange, c'était le cas pendant nos premières années d'études universitaires et précisément en lisant des romans d'une littérature dite " Littérature Maghrébine d'expression française".

Suite à la lecture de ces romans nous avons pu relever de temps en temps des mots et des fragments de langue arabe et berbère ce qui nous paraissait bizarres (des mots arabes et berbères dans un écrit de langue française !), mais après avoir enchaîné le cours de la sociolinguistique, et précisément la notion du contact de langues et les différents phénomènes qui surgissent tels que l'emprunt, l'alternance codique, l'interférence..., nous avons pu comprendre ce qui se passait dans ces écrits littéraires.

Ce qui nous semblait étrange pendant les trois années de licence, est aujourd'hui notre thème de recherche dont le but est celui de l'obtention du diplôme : Master 2 Académique en langue française. L'intitulé est : " Analyse lexico-sémantique des emprunts dans le roman " **La colline oubliée**" de Mouloud Mammeri »

Comme toutes les langues vivantes, la langue française n'est jamais figée, elle a évolué au fil des siècles, cette évolution lui a apporté de nombreux ajouts notamment en lexique.

Dans ce modeste travail de recherche, nous allons étudier la diversité du lexique français qui fait de celle-ci une langue des exceptions.

Cette richesse laisse apparaître une multiplicité de lexèmes et de sèmes, qui rendent difficile la compréhension et le décodage du sens réel pour un lecteur sans passer au contexte, c'est-à-dire savoir les conditions correspondant aux événements de produire les mots et les unités lexicales selon leur utilisation et leur position dans chaque énoncé.

Notre choix du corpus finit par préférer un roman de Mouloud Mammeri "**La Colline Oubliée** qui lui est un chef-d'œuvre par excellence, et qui fait partie de la littérature maghrébine d'expression française.

Son appartenance à la littérature ne l'empêche pas de servir d'autres domaines des sciences du langage, telle que la sociolinguistique, précisément une partie de la ruralité ; les manières de vivre à la campagne, des traditions et des coutumes ... ainsi que la pragmatique, ou des actes du langage manifestent (certitude , interdiction , félicitation...) sans oublier bien sur la lexico-sémantique et son analyse qui est notre tâche dans ce modeste travail de recherche.

Motivés par les écrits de Mouloud Mammeri, qui a été porte-parole de la société algérienne particulièrement kabyle, une société touchée par le colonialisme français.

Ce célèbre auteur raconte les histoires qui se passent dans le village de Tasga en employant des termes étrangers par rapport à la langue d'écriture « la langue française ». C'est pour cette raison , que nous apprécions ce présent roman plein de phénomènes qui seront traités dans la partie analytique de ce travail.

Notre objectif principal , en fonction de cette analyse, est d'étudier la mixité des lexiques de deux langues distinctes vis-à-vis de l'esthétique ajoutée à la langue par quelques procédés qui touchent les unités lexicales.

Et pour mener notre analyse, nous avons choisi l'approche lexico-sémantique, qui consiste à étudier la structure du lexique et les relations du sens entre les unités lexicales.

Notre travail de recherche s'intéresse à répondre à deux questions principales qui sont :

- ❖ L'usage des emprunts et des xénismes berbères dans ce roman est-il un moyen pour laisser apparaître son identité ou bien est-il le fruit du hasard ?
- ❖ Quel est le type d'emprunt dominant dans ce roman ?

Et nous essayons aussi de répondre aux questions secondaires suivantes :

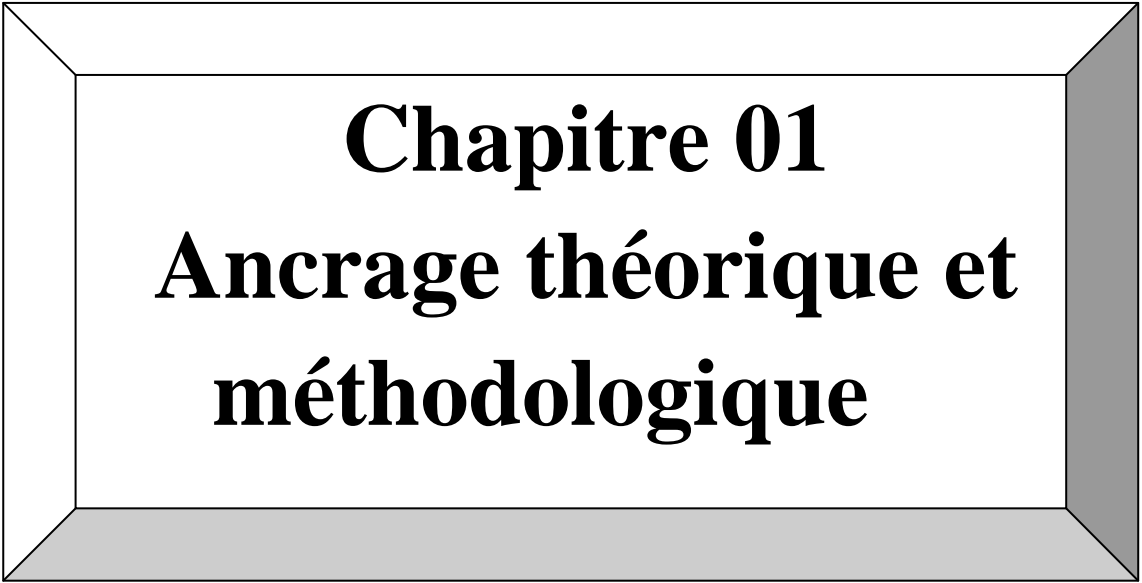
- ❖ Les emprunts et les xénismes utilisés par Mouloud Mammeri dans cette œuvre peuvent-ils être remplacés par des lexèmes d'origine française ?
- ❖ Le sens des phrases change-t-il par la manifestation des xénismes complètement, partiellement ou reste-t-il le même ?

Afin de répondre à notre problématique, nous proposons des hypothèses suivantes :

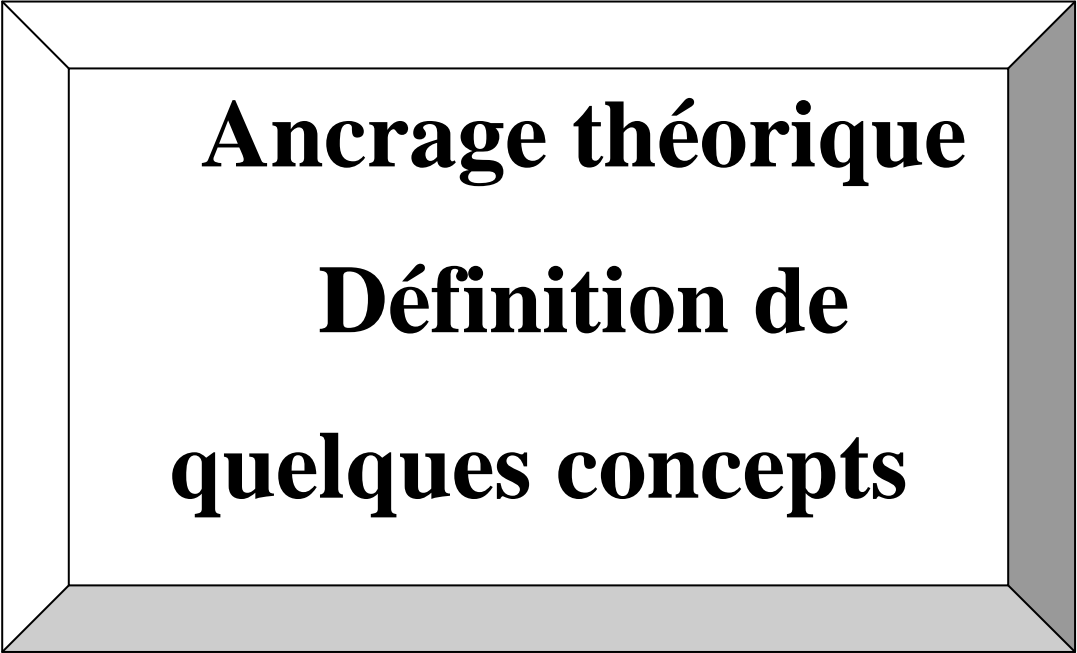
- ❖ les mots utilisés sont intraduisibles autrement dit la langue française ne fournit pas à l'auteur le lexique suffisant pour exprimer une partie de sa culture.
- ❖ les mots utilisés sont des marques identitaires à travers lesquels l'auteur veut mettre en relief son appartenance à une société dont le français n'est pas la langue maternelle.

Notre plan de travail se subdivise en deux chapitres ; le premier chapitre sera consacré à la partie théorique et méthodologique.

Dans le deuxième chapitre, nous passerons à l'analyse lexicologique et sémantique de notre corpus, puis, nous allons conclure par les résultats obtenus afin de répondre à notre problématique en validant ou invalidant nos hypothèses.



Chapitre 01
Ancrage théorique et
méthodologique



Ancrage théorique
Définition de
quelques concepts

Introduction :

Dans ce chapitre théorique nous commençons par un petit aperçu historique sur l'évolution de la langue française ,car elle est notre langue de recherche ,puis, nous allons – à l'aide de nos collectes- essayer de mettre des définitions adéquates des notions qui vont être étudiées lexico-sémantiquement dans le chapitre suivant ,la lexicologie et la sémantique et leur tâche ,le lexème et le sème , le champ lexical et le champ sémantique ,tout en essayant de mettre en relief la lexicologie et la sémantique.

I. Aperçu historique sur l'évolution de la langue française :

La langue française est une langue romane ou néo-latine , qui vient en grande partie du latin. Le latin parlé sur le territoire français a évolué avec le temps et il est devenu au Moyen Age du latin vulgaire ou populaire ,tandis que disparaissaient les langues de la Gaule, notamment le gaulois et le francique. Il reste du gaulois quelques termes ruraux comme 'charrue' , 'sillon' , 'glaner' .Du francique, la langue des francs, il ne reste que peu de mots, dont 'France' et 'français'.par la suite, la langue a continué son évolution avec l'usage ,la langue orale s'est de plus en plus éloignée du latin populaire .parallèlement ,le français a continué de s'enrichir en empruntant des mots a d'autres langues ou en créant de nouveaux mots à cause des besoins.la plupart des termes français sont issus du latin, mais d'autres langues ont aussi marqué l'histoire de cette langue . le français a en effet emprunté de nombreux termes à d'autres langues et ce dans des contextes historiques, culturels ou sociologiques bien précis.

Les mots français se répartissent en deux catégories :

- Les mots issus d'un fond primitif, constitué pour l'essentiel du latin transformé (latin vulgaire) du Celtique et du Germanique .
- Les mots emprunté – à partir du Moyen-âge au latin , au grec ou à d'autre langue, fonction des besoins ou de l'histoire de notre pays .

(vocabulaire : le Robert /NATHAN, Edition Nathan 1996 , p 11)

II. Qui est Mouloud Mammeri ?

Né à Taourirt Mimoune, Kabylie , le 28/12/191 Mouloud Mammeri est un écrivain, anthropologue et linguiste algérien kabyle.

Mobilisé en 1939 et libéré en octobre 1940, il s'inscrit à la Faculté des Lettres d'Alger.

Mobilisé à nouveau en 1942 après le débarquement américain, il participe aux campagnes d'Italie, de France et d'Allemagne.

À la fin de la guerre, il prépare à Paris un concours de professorat de Lettres et rentre en Algérie en septembre 1947. Il enseigne à Médéa, puis à Ben Aknoun et publie son premier roman, "La Colline oubliée" en 1952. Sous la pression des événements, il doit quitter Alger en 1957.

De 1957 à 1962, Mouloud Mammeri reste au Maroc et rejoint l'Algérie au lendemain de son indépendance. De 1968 à 1972 il enseigne le berbère à l'université dans le cadre de la section d'ethnologie, la chaire de berbère ayant été supprimée en 1962.

De 1969 à 1980, il dirige le Centre de Recherches Anthropologiques, Préhistoriques et Ethnographiques d'Alger (CRAPE).

En 1982, il fonde à Paris le Centre d'Études et de Recherches Amazighes (CERAM) et la revue Awal (La parole), animant également un séminaire sur la langue et la littérature amazighes sous forme de conférences complémentaires au sein de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS). En 1988, Mouloud Mammeri reçoit le titre de docteur honoris causa à la Sorbonne.

Il meurt le soir du 26 février 1989 des suites d'un accident de voiture, qui eut lieu près d'Aïn Defla à son retour d'un colloque d'Oujda (Maroc).

<https://www.babelio.com/auteur/Mouloud-Mammeri/38717> le 21/09/2021 à 19h30

III. La lexicologie :

III. 1. Définitions de la lexicologie :

La lexicologie comme discipline s'inscrit dans le domaine des sciences du langage, elle est une branche très importante et pesante. Chaque langue possède un lexique

spécifique qui la distingue d'autres langues, nous avons consulté de divers ouvrages qui nous ont permis de cueillir les définitions suivantes :

« la lexicologie est l'étude des structures du lexique, c'est-à-dire la description (à la fois grammaticale et sémantique) des relations qui s'établissent entre les unités du lexique. »

(*Franck Neveu, Dictionnaire des sciences du langage, p.215.*)

Selon le Robert : « La lexicologie est l'étude des unités de signification (morphème, selon A. Martinet ; morphème) et de leurs combinaisons en unités fonctionnelles (mots, lexies), ainsi que des structures ou ces unités fonctionnent (lexiques, vocabulaires), souvent étudiées dans leurs rapports avec la société dont elles sont l'expression. Lexicologie théorique. Lexicologie appliquée (à la lexicographie, à la traduction, à l'enseignement des langues ...). Lexicologie linguistique : étude de la 'composante lexicale' des langues. Lexicologie descriptive morphologique, sémantique. Lexicologie sociale, historique. la lexicologie de l'allemand, allemande. Le caractère linguistique de la lexicologie est discuté. »

(Le Robert P.1023.)

La Lexicologie est définie également comme elle désigne plus particulièrement la science qui étudie le lexique ou le vocabulaire. Elle désigne aussi la réflexion théorique sur les problèmes posés par l'élaboration des dictionnaires.

(Georges Mounin, Dictionnaire de la linguistique, p.203.)

Le rapprochement de lexicologie et de lexique semble obliger à définir la lexicologie comme l'étude du lexique d'une langue.

(Roland Eluird, la Lexicologie, p.6.)

III. 2. Objet de la lexicologie :

La lexicologie est l'étude des vocabulaires composant le lexique d'une langue et l'ensemble des mots d'une langue constitue son lexique. La lexicologie conçue comme étude scientifique des structures du lexique est une discipline récente. C'est dans le cadre de l'enseignement de F. de Saussure que la lexicologie acquiert son autonomie. Critiquant la conception de la langue identifiée à une nomenclature, Saussure affirme que le sens d'un mot est purement négatif puisque le mot est engagé dans un système de rapports et que sa

seule réalité signifiante provient des limitations que lui impose l'existence de ce système : le mot est considéré comme participant à une structure qu'il faut étudier dans le cadre des rapports syntagmatique et paradigmatic. Le lexique s'organise sur deux plans du sens et de la forme :

III.2.a. La sémantique lexicale :

étudie l'organisation sémantique du lexique : elle analyse le sens des mots et les relations de sens qu'ils entretiennent entre eux. Elle se sert des concepts fondamentaux liés au signe linguistique et hérite en tant que discipline du sens, d'une terminologie souvent foisonnante, parfois confuse. L'étude du champ sémantique d'un mot soulève d'entrer le problème de la polysémie et de la synonymie.

III.2.b. La morphologie lexicale :

étudie l'organisation formelle du lexique : elle analyse la structure des mots et les relations de forme qui existent entre eux. On appelle champ morphologique d'un mot l'ensemble des unités lexicales construites à partir de ce mot, utilise comme mot-base, comme par exemple, le champ morphologique de lune, la morphologie lexicale s'intéresse à la construction interne des mots. Elle étudie la formation des mots construits, comportant plusieurs morphèmes.

Elle est complémentaire de la morphologie flexionnelle, qui étudie la variation des mots, en fonction des catégories grammaticales dans lesquelles ils entrent.

La morphologie lexicale s'intéresse aux mots sur deux points de vue différents.

-diachronique : l'évolution du mot ;

-synchronique : analyse morphologique d'un lexème a une époque bien déterminée dans le temps.

(Maharani Mohand, Les concepts de base en sciences du langage, P.53,54.)

III.3. Le lexique et le vocabulaire :

Le lexique et le vocabulaire sont étudiés par la lexicologie, le premier concerne la langue, le second renvoie à l'individu.

Ensemble des mots d'une langue constitue son lexique. Cet ensemble est structuré par des relations entre ses unités ; il se diversifie selon un certain nombre de variables ; il n'est pas clos, et ses contours ne sont pas fixés d'une manière absolue.

(Alise Lehmann, Françoise Martin-Berthet, Introduction à la lexicologie, p.27.).

« L'unité du lexique est le mot ; l'identité d'un mot est constituée de trois éléments : une forme, un sens et une classe syntaxique (...) un mot résulte de l'association d'un sens donné à un ensemble de sons donnés susceptible d'un emploi grammatical donné »

. (A. Meillet, Linguistique et Linguistique Générale, Champion, p.30).

La notion du vocabulaire est liée à celle du lexique.

« Le vocabulaire d'un individu est le sous-ensemble du lexique d'une langue donnée contenant les lexies de cette langue que maîtrise l'individu en question .»

(Alain Polguere, lexicologie et sémantique lexicale, p.93).

Un vocabulaire, c'est l'ensemble des vocables répertoriés dans un corpus.

(Marie-Françoise Mortureux, la lexicologie entre langue et discours, p.123).

III.3.a. Lexème et vocable :

Le mot lexical, ou lexème, est celui qui fournit l'entrée du dictionnaire (voir lexique). Il apparaît comme la forme basique du mot graphique, dépourvue de toutes les variations formelles possibles : « l'adjectif est signalé au masculin singulier, le verbe à l'infinitif ...c'est ce mot lexical qui sert de base au classement des parties du discours.

'(G.Siouffi D.Van Raemdonck, 100 fiches, p.132.).

Lexème et vocable sont des morphèmes lexicaux. Ils assurent la spécificité sémantique d'un mot, par distinction avec les grammairines (ou morphèmes grammaticaux), qui ont pour fonction de marquer les rapports morphosyntaxiques et sémantiques entre les constituants de l'énoncé. (Franck Neveu, Dictionnaire des Sciences du Langage, p.214).

Le lexème est une généralisation du signe linguistique de type mot-forme : « chaque lexème de la langue est structuré autour d'un sens exprimable par un ensemble de mots-formes que seule distingue la flexion. »

(Alain Polguere, *Lexicologie et Sémantique Lexicale*, p.50.)

Alain Polguere, dans ce même ouvrage et à la page 59, définit le vocable par ses caractéristiques, il déclare :

Un vocable est un regroupement de lexies qui ont les deux propriétés suivantes :

1-Elles sont associées aux mêmes signifiants.

2-Elles présentent un lien sémantique évident

III.3.b. La lexie :

L'unité constitutive du lexique s'appelle la lexie, c'est donc l'unité de description du lexique. Les lexies d'un même champ sémantique n'appartiennent pas forcément à la même partie du discours.

« La lexie fait l'objet de tout un chapitre, comme c'est le cas pour le signe linguistique. En effet, la notion de la lexie ne se laisse pas facilement isoler et pour la définir, il faut en fait mettre au jour et expliciter tout un réseau de notions intimement liées. Un peu comme si tirait sur le fil d'une pelote de laine jusqu'à ce qu'elle se déroule entièrement. »

(Alain Polguere, *Lexicologie et Sémantiques Lexicale*, p.45.).

III.3.c. Champ lexical :

Un champ lexical peut se composer :

- -de mots appartenant à la même famille car ils sont formés sur le même radical.
- -des synonymes.
- -des mots ayant un rapport de sens étroit avec le thème considéré.

On peut citer plusieurs champs lexicaux dans un même texte ou un même énoncé.

« L'appellation de ces champs varie parfois, mais on peut distinguer :les champs lexicaux, qui rassemblent des mots de sens voisin . »

(le champ lexical de la peur par exemple).

(G.Siouffi D.Van Raemdonck, 100 Fiches, p.43).

III.4. Le lexique français :

Le lexique français comme les lexiques des autres langues, possède des particularités énormes, il est hétérogène et complexe, contient des emprunts à d'autres langues.

« A tout point de vue, les lexiques de la plupart des langues apparaîtront comme des ensembles composites, hétérogènes. le lexique français par exemple est composé en grande partie de mots d'origine latine mais aussi de mots d'origine grecque, gauloise, saxonne, arabe, celtique etc. » (Gilles Siouffi et Dan Van Raemdonck, 100 Fiches, p.126).

III.5. Lexique générale et lexique de spécialité :

La diversité des domaines de la vie impose l'existence de nombreux lexiques de spécialité qui couvrent les lexèmes voire les unités lexicales concernant la spécialité en question.

Le lexique d'une langue ne comporte que des mots connus de tout le monde ; il comporte également un certain nombre de termes réservés à des contextes bien précis, techniques ou socioprofessionnels. C'est pourquoi on distingue dans le lexique un premier sous-ensemble formé par le lexique général, étudié par la lexicologie, et un second sous-ensemble, formé par les lexiques de spécialité, et à propos duquel on parle de terminologie.

« La terminologie consiste à régler le sens d'un mot dans son emploi technique (lexique de la chimie, de la justice, de la cuisine...). dans des domaines techniques, le terme lexique recevra ainsi le sens de glossaire des termes particuliers à ce domaine » (G.Siouffi.D.VAN RAEMDONCK, 100fiches, p.126).

III.6.a. L'emprunt :

Toutes les langues du monde ont emprunté à d'autres langues quelques mots qui constituent leur lexique. C'est un terme apporté d'une langue à une autre selon le cas.

Désigne un processus selon lequel une langue acquiert une unité lexicale intégrée au lexique d'une autre langue. L'étendue temporelle de ce processus est très variable et très

déterminée. Le terme d'emprunt a une valeur très large en lexicologie. Elle couvre celle de xénisme. Elle couvre également celle de calque. (Marie-Louise MOREAU ? Sociolinguistiques Concepts de Base, p.141).

L'emprunt s'intègre dans la langue cible et entre dans le procédé de la structure de celle-ci. Il est utilisé par le locuteur d'une manière consciente, contrairement à l'interférence.

Un emprunt est un mot, un morphème ou une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunte à une autre langue sans le traduire. Le terme emprunt est généralement limité au lexique, même si certains auteurs l'utilisent pour désigner l'emprunt de structures (voir calque)'.(MARIE-LOUISE MOREAU, Sociolinguistiques Concepts de Base, p.136).

III.6.b. Xénisme :

Le xénisme est un cas spécifique de l'emprunt, il est utilisé dans une langue étrangère au cas de besoin selon l'intention du locuteur.

« Xénisme est réservé à l'emprunt qui correspond à une réalité étrangère (apartheid, toundra). » (ALISE LEHMANN, FRANCOISE MATIN-BERTHE, Introduction à la Lexicologie, p.28).

« On appelle parfois xénisme la première étape du processus d'emprunt d'un mot à une langue étrangère. » (FRANCK NEVEU, Dictionnaire des Sciences du Langage, p.372).

III.6.c. Calque :

Le calque est aussi couvert par l'emprunt, c'est un mot reporté d'une langue à une autre, on l'appelle aussi emprunt lexicale.

« Lorsqu'un mot étranger fait l'objet d'une traduction directe, on parle de calque. Ainsi, l'emploi de souris en français au sens de –boîtier connecte à un ordinateur- est un calque de l'anglais mouse. » (G.SIOUFFI.D.VAN RAEMDONCK, 100 Fiches, p.126).

Les calques peuvent être anciens et figés dans la langue ou plus récents, dus à l'expansion régulière du vocabulaire. « On en rencontre beaucoup dans le vocabulaire scientifique, qui a un besoin fréquent de néologisme. »(MARIE-Louise Moreau, Sociolinguistique Concepts De Base, p.64).

III.7. L'étymologie

Les mots en général ont une histoire d'évolution à travers les époques et au fil des siècles. L'étude de leur histoire s'appelle l'étymologie. Son objet est d'étudier l'origine des mots. Le mot « étymologie » signifie « le vrai sens d'un mot ». « L'étymologie consiste à établir des relations entre un mot et son étymon, c'est-à-dire le mot duquel il vient, son ancêtre en quelque sorte .L'étymologie permet souvent de comprendre le sens des mots d'aujourd'hui, et de retracer leur histoire afin de saisir leur sens dans certaines utilisations ».

(Microsoft Encarta Junior 2009).

III.8. Les doublets.

Les doublets sont des mots qui ont la même étymologie mais qui n'ont cependant pas suivis la même évolution dans la langue : L'un des deux mots a suivi la lente évolution de la langue française (du latin vulgaire, c'est-à-dire le latin parlé en Gaule romaine, à l'ancien français et au français moderne) ; « L'autre mot a été emprunté plus tardivement au latin, souvent pour un usage scientifique. » *(Microsoft Encarta Junior 2009*

III.9. L'apparition des nouvelles unités lexicales (lexicalisation) :

La lexicalisation consiste à créer de nouvelles unités lexicales complexes à partir d'unités simples.

La création de nouveaux mots peut se faire par dérivation ou par composition.

Dans ce dernier cas, le français se dispose de plusieurs possibilités qui aboutissent toutes au même résultat : une suite de plusieurs mots graphiques fonctionne comme un mot simple.

Le procédé par lequel on relie plusieurs unités lexicales pour les considérer comme des mots simples s'appelle lexicalisation.

On peut par exemple fusionner plusieurs unités lexicales en une seule (le mot *entracte*). on peut aussi relier deux unités lexicales au moyen d'un trait d'union, indice de lexicalisation (l'adjectif *sourd-muet*, le nom *qu'en-dira-t-on*).

Un troisième phénomène consiste dans le figement de la suite d'unités, sans aucune marque particulière (le nom *pomme de terre*). Ce phénomène de figement est la première étape de la lexicalisation. Il se rencontre également avec des unités qui jouent le rôle de verbe (*prendre part...*), de préposition (*au début de...*) ou d'adverbe (*dans la foulée...*). On parle dans ces cas de locution verbale, prépositionnelle ou adverbiale. (G.SIOUFFI.D.VAN RAEMDONCK, 100 Fiches, p.168-169).

IV. La sémantique :

IV.1. Définitions de la sémantique :

La notion de la sémantique est assez vaste et complexe que l'on peut définir d'une manière adéquate et parfaite. C'est encore, il y'a toujours des recherches de plusieurs linguistes sur la meilleure description correspondant à celle-ci. Ainsi, nous avons consulté de nombreux ouvrages et collecté de diverses définitions de spécialistes chercheurs dont nous allons citer quelques résultats de leurs tentatives.

La sémantique est un mot qui a été inventé par le linguiste français Michel Breal pour désigner les lois qui président à la transformation des sens donc c'est la science des significations. Christian Touratier déclare dans son ouvrage *la sémantique* : il s'agit du féminin de l'adjectif grec *semantikos* (qui signifie, qui indique) dérivé du verbe *semaino* (marquer d'un signe –signifier) lui-même dérivé du nom *sema* –signe-, ce féminin en quelque sorte substantivé par Bréal est mis comme il le précise lui-même ,pour –*semantiketechne*, la science des significations ,du verbe –*semaino*-(signifier) par opposition à la phonétique, la science des sons (Bréal,1897,p.9-10) (Christian Touratier, *La Sémantique* ,p.9-10).

Dans l'ouvrage de 100 Fiches, G.Sioufi et DAN VAN RAEMDONCK débutent la fiche 21 intitulée « la sémantique » par : « la sémantique peut être définie assez simplement comme étant la discipline qui étudie le sens dans le langage. Ce sens peut être rapporté à des unités comme le mot ou la phrase. On peut encore estimer qu'elle fait l'objet d'une construction plus complexe mettant en jeu à la fois l'énoncé et l'énonciation. (G.Sioufi et DAN VAN RAEMDONCK ,100 Fiches, p.48).

Ils finissent cette fiche par une récapitulation :

« À l'origine, la sémantique est partie de l'idée que le sens, dans le discours, faisant l'objet d'une construction similaire à un emboîtement d'unités : le mot, la phrase, le discours. Aujourd'hui, les travaux récents de la sémantique du discours suggère que ce qui régit le sens de nature infiniment plus complexe. Ainsi, la sémantique est amenée à prendre en compte de très nombreux paramètres linguistiques auxquels elle n'avait pas pensé au départ , et qui rendent sa tâche plus difficile. »

(G.Sioufi et DAN VAN RAEMDONCK, 100 Fiches, p.49).

La sémantique est limitée à l'intérieur de la linguistique à ce qu'on appelle la sémantique linguistique, qui n'a que deux objets d'étude : la signification des unités du lexique (la sémantique lexicale) et la signification des phrases (la sémantique de la phrase).

Depuis la création du mot sémantique par Breal, des définitions partiellement différentes ont été données à ce mot. Ces définitions dépendaient du domaine fixe à cette science.

Irène Tamba-Mecs les illustre par les trois citations suivantes :

- La sémantique est l'étude du sens '(J.Lyons, 1978,9)
- La sémantique est l'étude du sens des mots (P.Guiraud, 1955,5).
- La sémantique est l'étude du sens des mots, des phrases et des énoncés (P.Lerat,1938,7).

En analysant ces citations, on constate que :

- -la première définition est suffisamment large ;car le sens peut être l'objet d'étude de plusieurs domaines(philosophie, psychologie,...) non pas seulement la sémantique :c'est une définition ouverte.

- -la deuxième définition est plus restreinte et plus linguistique : l'étude du sens est limitée aux mots.
- -la troisième définition élargit la sémantique à l'étude du sens des unités complexes (les phrases).

Pour conclure a la fin comme suit : bref, la sémantique étudie et doit étudier tout ce qui est sens de la communication langagière même si dans le passé elle ne l'a pas toujours fait.

(Christian Touratier, La Sémantique, p.11).

IV.2. Les relations sémantiques :

Elles sont définies comme :

« Des relations de sens privilégiées entre les mots ou les expressions d'une langue. » (Vincent Nyckees, La Sémantique, p.178).

« (...) la connaissance et le maniement de ces relations sémantiques sont essentiels dans l'apprentissage des langages étrangers ou celui de la langue écrite,... les dictionnaires recourent aussi largement à ces relations pour fixer le sens ou l'emploi exact d'un mot. Dans leurs définitions, ils situent ordinairement la signification du mot à l'intérieur d'une classe et prennent souvent la peine d'indiquer ses synonymes et ses antonymes. Enfin, et tout au long de notre vie, c'est encore à travers les relations sémantiques que nous apprenons quantité de mots de notre propre langue. » (Vincent Nyckees, La Sémantique, p.179).

On appelle relation sémantique des relations de sens entre les unités lexicales d'une langue (notamment des relations d'équivalence, d'opposition, d'inclusion) relations dont on postule l'existence dans le savoir des usagers de cette langue, en synchronie, pour expliquer l'intercompréhension linguistique.'(Franck Neveu, Dictionnaire Des Sciences Du Langage, p.304).

Le terme de relations sémantiques vise tout à la fois des relations entre des unités lexicales différentes (relations dites externes : synonymie, antonymie, hyponymie, hyperonymie) et des significations différentes d'une même unité (relations dites internes :

monosémie, polysémie, homonymie).(Franck Neveu, Dictionnaire Des Sciences Du Langage, p.305).

IV.2.a. Les relations sémantiques externes :

Elles sont les relations qui concernent le sens entre des mots différents.

IV.2.a.1. La synonymie :

Le rapport de synonymie exprime la relation entre des signifiants qui sont interchangeable, sans varier le signifie. On peut avoir plusieurs conceptions à ce rapport :

La relation entre deux ou plusieurs unités lexicales de formes différentes mais présentant une même signification. Le seul critère décisif de cette identité de signification réside dans la substitution en contexte : deux ou plusieurs termes ou expressions seront dits synonymes si la substitution de l'un à l'autre dans un même énoncé permet d'obtenir deux énoncés de même signification. Ainsi redouter et craindre : Jean craint les orages. Jean redoute les orages

.'(Vincent Nyckees, La Sémantique, p.180).

Selon une définition beaucoup plus étroite, des termes ou expressions ne peuvent être dits synonymes que lorsqu'ils sont interchangeable en tous contextes.

.'(Vincent Nyckees, la sémantique, p.181).

C'est un type de relation sémantique externe (entre les mots) fondée sur une similarité de signification caractérisant des unités lexicales formellement distinctes. Au plan logique, la synonymie peut être décrite comme une équivalence résultant d'une implication symétrique selon laquelle p implique q et q implique p ($p \rightarrow q$)-($q \rightarrow p$).

(Franck Neveu, Dictionnaire Des Sciences Du Langage, p.339).

Et voici d'autres définitions trouvées dans le livre de Christian Touratier, La Sémantique, la page n 105 :

Dans une conception sémantique moderne, la synonymie est une relation de sens paradigmatique qui se manifeste syntagmatiquement.

La synonymie est à la fois un reflet sémantique des catégories logiques d'inclusion et d'application(...)

On appellera synonymie la relation reliant deux ou plusieurs lexèmes lorsqu'un même sémème définit leurs emplois.

Si A et B sont deux signes m et n les deux sémèmes qui définissent respectivement leur sens Am et Bn , il y aura synonymie quand m et n sont identiques et appartiennent à l'intersection de ces deux signes linguistiques.

▪ Les types de la synonymie :

Dans le passage suivant nous allons faire sortir les types de synonymie :

(...)’on recense deux types de synonymie.une synonymie absolue (ou totale),bornée aux unités mutuellement substituables dans tous les contextes, autrement dit, bornée aux unités qui substituées les unes aux autres, ne font subir aucune modification sémantique à l'énoncé .(...)la synonymie relative (ou partielle),selon laquelle un seul énoncé ou la substitution est possible suffit à attester la relation synonymique entre deux unités, reste l'hypothèse linguistique la plus acceptable.

(Franck Neveu, Dictionnaire Des Sciences Du Langage, p.339).

IV.2.a.2. L'antonymie :

L'antonymie est le rapport entretenu entre les mots qui sont du sens contraire(les antonymes).

L'antonymie est une relation sémantique caractérisée par une opposition de sens se manifestant entre deux unités lexicales différentes. On définit généralement les antonymes comme des contraires, c'est-à-dire comme des unités renvoyant à un même domaine de référence, mais sémantiquement incompatibles. A cet égard, l'antonymie peut être décrite comme une relation sémantique strictement opposée à la synonymie. (Franck Neveu, Dictionnaire Des Sciences Du Langage, p.40).

...des mots de sens contraire.la notion de contraire est toutefois comprise de différentes façons dans la langue courante. La notion linguistique d'antonymie reflète cette diversité : grand et petit ne s'opposent pas de la même façon que male et femelle ou acheter et vendre. Plus précisément, l'antonymie peut être définie comme une relation d'incompatibilité entre deux termes. Elle est à cet égard l'exact oppose de la synonymie.'

(Vincent Nyckees, La Sémantique, p.184).

Les lexèmes qui ne sont pas synonymes peuvent n'avoir aucun rapport sémantique (par exemple jeune et grand dans des syntagmes tels que le jeune homme et le grand homme, ou être reliés sémantiquement de diverses manières. il se peut qu'ils soient incompatibles mais en fait dans une relation d'antonymie (par exemple vieux et jeune dans certains contextes, et vieux et neuf dans d'autres.) les antonymes sont des lexèmes de sens opposé qui sont en exclusion logique, comme amour/haine, gros/maigre, tôt/tard,....).

(Christian Touratier, La Sémantique, p.113).

▪ Les types d'antonymie :

Comme la notion de 'contraires' est floue. on distingue plusieurs catégories d'antonymes (contraires) :

« les antonymes dits complémentaires, ou polaire, ou encore contradictoires, sont des unités lexicales qui fonctionnent sur le modèle de la disjonction exclusive ; les antonymes dits scalaires, ou gardables, par distinction, prennent place dans des séries lexicales qui accueillent des unités énonçant des degrés intermédiaires entre les deux notions mises en opposition ; les antonymes dits réciproques, ou converses, forment des paires caractérisées par le fait que l'affirmation de l'une des deux propriétés appariées implique l'affirmation de l'autre avec permutation des arguments. » (Franck Neveu, Dictionnaire Des Sciences Du Langage, P.41).

Donc il ne faut pas confondre antonymie stricte, complémentarité et réciprocity.

IV.2.a.3. Hyperonymie et hyponymie :

L'hyperonymie et hyponymie constituent les deux pôles d'une relation sémantique externe affectant deux lexèmes d'une manière réciproque(...)on appelle hyponymie un lexème subordonné à un autre lexème qui lui est par conséquent super ordonné est qui est appelé hyperonyme.(...)la relation d'hyperonymie /hyponymie est une relation transitive. (Franck Neveu, Dictionnaire Des Sciences Du Langage, P.183).

IV.2.a.4. La paraphrase :

‘On appelle paraphrase la relation d’équivalence sémantique établie entre deux segments linguistiques. Deux énoncés peuvent être tenus pour paraphrastiques s’ils manifestent les mêmes conditions de vérité. la paraphrase sert notamment à identifier et à analyser les ambiguïtés. (Franck Neveu, Dictionnaire Des Sciences Du Langage, P.260).

IV.2.b. Les relations internes :

Ces relations correspondent aux relations entre différents sens d’un même mot.

IV.2.b.1. Polysémie/monosémie :

« On appelle polysémie (vs monosémie), de manière générale l’existence d’une pluralité de signification pour un même vocable ». (Franck Neveu, Dictionnaire des sciences du langage, p. 283).

IV.2.b.2. Homonymie :

Le terme d’homonymie désigne une relation de similarité formelle entre des unités du lexique présentant des significations différentes. Cette similarité peut être tout à la fois d’ordre phonique et graphique (homophonie et homographie) . (Franck Neveu, Dictionnaire des sciences du langage, p. 181).

IIV. Champ sémantique :

La notion de champ sémantique sert à structurer le lexique en micro-systèmes. (Franck Neveu, Dictionnaire des sciences du langage, p.76).

IIIV. Rapport entre la lexicologie et la sémantique (sémantique lexicale) :

Après avoir traité les définitions ci-dessus, nous avons constaté un lien très important entre la lexicologie et la sémantique, une relation complémentaire, en effet, là où nous trouvons l’une des deux notions, l’autre notion intervient forcément. Ainsi que le champ sémantique ne peut se définir sans évoquer le champ lexical et vice-versa.

« La lexicologie : c'est une partie de la sémantique, elle a pour objet l'étude du sens des unités lexicales, c'est-à-dire des unités simples ou complexes qui appartiennent au lexique ou au vocabulaire d'une langue donnée. C'est en fait la sémantique lexicale qui s'efforce, notamment de définir le signifié des unités lexicales et de situer ses unités dans des micro-systèmes, appelés champs sémantiques ou champ lexicaux. »

(Christian Touratier, La sémantique, p.22).

« La sémantique lexicale s'intéresse à la manière dont on peut décrire dans la langue les différentes acceptions. Elle essaie donc de classer ces sens, soit en les segmentant (ce qu'on peut faire au moyen de la notion de sème), soit en observant comment on peut les relier (certains mots peuvent faire l'objet d'un emploi en sens élargi, ou restreint, etc.) ».

(G Siouffi D VAN, 100fiches, p.43.).

L'analyse sémique consacre le caractère complexe (componentiel) du sens lexical, et offre un moyen commode de représenter les ressemblances et les différences entre les mots, ou les valeurs du même mot.

(Marie-Françoise MORTUREUX, La lexicologie entre langue et discours, p.91).

L'analyse sémique a une optique différentielle (c'est-à-dire contrastive) : elle vise à dégager les oppositions entre sémèmes d'un ensemble lexical clos.

(Alise LEHMANN Françoise MARTIN BERTHET, Introduction à la lexicologie, p. 55).

« La sémantique lexicale se trouve par là même obligée de définir une méthode originale apte à rendre compte du lexique dans sa totalité, sans se limiter aux aspects de la signification directement explicable par des propriétés formelles. Cette discipline paraît ainsi inséparable d'une réflexion portant sur les mécanismes fondamentaux de la signification qui intéresse toute la linguistique. On verra comment elle parvient à dégager progressivement ses critères d'analyse en exploitant la très riche matière offerte par l'observation des langues et des échanges linguistiques ». (Vincent Nyckees, La sémantique, p. 11)



Ancrage théorique

Langue et culture

Introduction :

« Et si j'ai dit que l'homme ne naît pas dans la nature, mais dans la culture, c'est que tout enfant et à toutes les époques, dans la préhistoire la plus reculée comme aujourd'hui, apprend nécessairement avec la langue les rudiments d'une culture. » Émile Benveniste

La langue étrangère a été vidée abondamment de son âme. Elle était réduite à l'apprentissage systématique des normes rigides qui la manipule. Cela est percevable, surtout chez les pays décolonisés qui essaient de fuir une emprise civilisationnelle ou chez les colonisateurs souffrants d'une suprématie.

Pourtant la culture n'est pas synonyme d'idiologie. Dans ce chapitre, intitulé langue/culture, nous tenterons d'étudier la relation entre la langue et la culture. Ceci à travers la définition de la langue, la linguistique, la culture, la compétence linguistique et la compétence culturelle.

Nous établirons aussi le rapport entre la langue et la culture ainsi qu'entre la linguistique et le culturel. Nous saisirons également le concept de l'interculturalité qui résulte de la rencontre de l'altérité. Enfin, nous clôturons notre chapitre.

I. Définition de la langue :

Nombreuses sont les conceptions de la langue à travers l'histoire des théories linguistiques. Nous comptons parmi les plus marquantes, celle de SAUSSURE. D'un point de vue structural, il conçoit la langue comme un système de signes exprimant des idées. En d'autres termes, la langue est complexe par sa nature à manifester la pensée humaine en associant un son/une graphie à un sens d'une part et d'une autre part son mode opératoire qui se compose d'une somme d'éléments. Ces composants s'organisent selon des lois qui gouvernent l'utilisation de la langue.

La langue est communautaire. Pour gérer cette collectivité, elle impose à chaque adhérent à son système le respect des ses règles de fonctionnement. Ceci a été confirmé par Saussure. Néanmoins, Chomsky d'un point de vue fonctionnel, avance que la langue confère aux individus, à travers la maîtrise du code (encodage/ décodage), des possibilités à charge sémantique. C'est pourquoi l'homme bénéficie de l'intercompréhension dans une communication par l'acquisition des formes de la langue.

Cette descente aux profondeurs met en évidence l'importance du sens dans une langue. Elle pousse certain théoriciens tel que Benveniste à s'interroger sur le paramètre actif de la langue qui est la signification. Pour lui, « il y a le pouvoir signifiant de la langue, qui passe bien avant celui de dire quelque chose. La langue transite ainsi d'une logique mécanique contraignante à un simple outil de communication puis enfin à une arme puissante et influente chez ceux qui la maîtrisent. » (BENVENISTE .Émile, problème de linguistique générale, édition Gallimard, France, 1974, p.24.)

II. Langue maternelle et langue étrangère :

La langue maternelle est la langue de communication utilisée couramment par un locuteur. Elle est acquise dans un contexte familial par opposition à la langue étrangère qui est acquise à l'école. De ce fait, nous parlons d'une acquisition/apprentissage d'une langue étrangère. La première langue constitue la partie identitaire de l'individu contrairement à la deuxième qui représente une langue d'ouverture et d'intégration. Lorsque la première langue n'est pas enseignée à l'école, elle bouscule au statut vernaculaire. Cela peut engendrer un sentiment d'insécurité linguistique.

« Quant à la langue étrangère, elle ne menace pas la langue maternelle, mais la complète. Cela en raison de sa charge des nouveaux savoirs à acquérir qu'elle parvient à être véhiculaire. »

(De Saussure. Ferdinand, cours de linguistique générale, édition talantikit, Bejaia, 2002, p.22

BENVENISTE.EMILE, op.cit, p.229.)

III. Définition de la linguistique :

La linguistique est une discipline qui traite d'une manière scientifique la langue. Elle repose sur le principe d'immanence avancé par Saussure. Pourtant, avant de cerner son objet d'étude, elle a tâtonné plusieurs champs. Notamment, celui de la grammaire normative, qui distingue les formes correctes d'une langue de ses formes incorrectes. La philologie contribue également par la critique des textes écrits pour définir la langue propre à chaque auteur. La grammaire comparée, compare à son tour les langues afin d'établir les liens de parenté entre les familles des langues.

Il résulte de ce qui précède que la linguistique n'a connu sa véritable orientation qu'à l'ère saussurienne. En conséquence, elle repose sur l'opposition entre la langue et la parole. Cela donne naissance à deux types de linguistique. La première s'oriente vers l'étude du système de signe en dehors du contexte et des manifestations individuelles de la langue. Elle s'appelle la linguistique de la langue. Quant à la deuxième, elle se base sur la remise en cause du principe de l'immanence. C'est-à-dire le renversement de l'équation à la faveur de la parole et donc elle confère de nouvelles valeurs aux unités de la langue en fonction de leurs contextes. Cette linguistique se nomme la linguistique de la parole.

Ce n'est pas tout, la linguistique rejoint par la suite le carrefour de l'interdisciplinarité ou elle s'associe à la psychologie, la sociologie, l'ethnologie, la neurologie, la géographie et même à la politique. De la sorte, l'objet de la linguistique évolue de l'étude du système linguistique à l'étude des agissements langagiers, des manières langagières des peuples, des variétés régionales d'une langue, des constructions langagières comparativement aux constructions neurologiques d'un locuteur voire à l'étude d'une politique concernant le statut d'une langue. C'est dans cette perspective que la sociolinguistique, l'ethnolinguistique, la géolinguistique, la psycholinguistique, la neurolinguistique, et la politique linguistique voient le jour.

VI. Définition de la culture :

Évoquer le mot culture convoque forcément son apposition sémantique qui est la nature. La culture par conséquent est tout acquis abstrait transformant l'être humain

primitif dont les besoins sont la nourriture, la reproduction, faire ses besoins et veiller à sa survie à un être social évolutif.

L'être humain étant composite, développe son identité par rapport à la psychologie. Elle est toujours commandée par le vécu sociétal, la question existentielle, le contexte d'enfance et la maturité cognitive de chacun.

L'homme peut se marquer en fonction de son appartenance à une collectivité également. Cela, car il s'ancre dans une relation à une histoire, à une société des valeurs et traditions partagées, à l'adhérer à une manière de vivre ou à une vision du monde. L'anthropologie par ailleurs, offre à l'humain la capacité d'agencer sa pensée, d'embaumer les réactions d'un groupe social.

La culture peut se forger nettement par le savoir, parce que l'ensemble des connaissances permettent à l'individu de détenir des réponses sur l'univers et sur son organisation.

La culture est identitaire qu'elle soit transmise génétiquement ou transmise par le biais de la connaissance. La seule différence réside dans la nature de la culture comme vecteur de changement de diversité et de différenciation, d'après Abdelouhab Dakhia.

Pour résumer, la culture est une continuité de croissance mentale. Elle comporte un aspect relationnel et un aspect comportemental à l'égard d'autrui, un aspect réflexif avec soi et par rapport à l'autre et un aspect scientifique vis-à-vis de l'évolution de l'esprit intellectuel.

D'ailleurs, la culture offre un guide de référence qui répertorie les agissements pour ceux qui intègrent une société puisque cela leur épargne des problèmes d'interprétation, des malentendus voire le refus de l'autre lors de différentes situations de communication.

A ce titre, SOPHIE MOIRAND pense que « posséder une compétence de communication, c'est avoir une connaissance pratique des règles non seulement linguistique, mais aussi psychologique, sociale et culturelle qui commandent la production et l'interprétation de la parole à l'intérieur d'une communauté »

V. Culture savante et culture partagée :

GALISSON et PORCHER distinguent deux composantes de la culture : la culture cultivée et la culture anthropologique. La première, la culture savante chez ROBERT GALISSON ou –la culture cultivée- chez LOUIS PORCHER correspond à des savoirs qui touchent la littérature, les arts, l'histoire,...etc. Selon PORCHER, la culture cultivée occupe une place très importante dans une société, par laquelle la société distingue sa propre identité. On peut apprendre cette culture dans les livres et à l'école. Elle a été la seule présente dans les méthodes de langues pendant longtemps.

La culture anthropologique pour PORCHER, ou la culture partagée, ou la culture populaire chez GALISSON, correspond à des manières dont les indigènes voient le monde, la façon qu'ils ont de se comporter dans telle situation, ce qu'ils croient, leurs représentations de l'étranger, leur image de l'interculturel d'après PORCHER ; la culture populaire est une culture transversale qui appartient à un groupe entier. Les individus les moins scolarisés, même illettrés, détiennent eux aussi la culture populaire.

Elle s'acquiert partout, au contact des autres, dans les relations familiales, conformistes, sociales, à travers les médias, par exposition, immersion, imprégnation, imitation, inculcation. L'enfant s'inscrit dans un milieu qui se charge de lui faire assimiler progressivement les règles de conduite et de comportement qui régissent la vie du groupe selon GALISSON .

Cette culture, même s'ils l'ignorent, gouverne la plupart de leurs attitudes, de leurs comportements, de leurs représentations, et des coutumes auxquelles ils obéissent. PORCHER a mis l'accent sur l'importance de cette culture dans l'enseignement du FLE, car elle est ce qui manque aux étrangers désireux de communiquer, c'est, en plus de la langue, la culture partagée des natifs.

(DAKHIA Abdelouhab, dimension pragmatique et ressources didactique d'une connivence culturelle en FLE, 338, thèse de doctorat, didactique de FLE : université EL-hadj Lakhdar, Batna, 2005, p.51.

MOIRAND. Sophie cite par BLONDEL. Alain et Al, que voulez-vous dire ?compétence culturelle et stratégies didactique, Edition Duculot, Bruxelles, 1998, p.8.)

(PORCHER. Louis cite par MEZIANI. Amina, interaction Exo lingues entre étudiants de FLE via un blogue communautaire : vers le développement d'une conscience interculturelle, 409, thèse de doctorat, didactique de FLE : université Med Khider, Biskra, 2012, p.26.)

Ibid, p85.

Ibid, p80.

Ibid, p79.

Ibid, p93.

VI. Définition de la compétence linguistique :

Une compétence est ligotée étroitement par trois concepts : l'acte, la condition et la reconnaissance singulière ou collective. En effet, l'attribution du qualificatif compétent à une personne engendre l'action de cette personne dans une situation et qu'elle soit jugée comme étant compétence. Dans le champ de la linguistique, cette notion a apparu avec CHOMSKY. en revanche, elle s'est développée parallèlement aux théories de cette discipline.

Pour certain linguistes, la compétence linguistique est la connaissance et la maîtrise des différentes composantes linguistiques du code écrit de la langue et de son code oral. Elle ne gracie pas la productivité dans une langue ni sa compréhension. Cela à partir des sons, de leurs spécificités et de leurs organisations. C'est-a-dire sa phonétique et sa phonologie. En passant par l'engrangement des unités significatives et le maniement des règles qui conditionnent leurs agencements. Nous faisons référence au lexique et à la syntaxe. Arrivant à la sémantique qui est les conséquences significatives résultantes de l'enchainement des signes linguistiques entre eux.

Pour d'autres linguistes, la compétence linguistique est la mobilisation des connaissances déjà citées au profil d'un acte énonciatif. En d'autre terme, elle est

l'opération de l'encodage et du décodage d'un énoncé dans un contexte donné avec la gestion de tous les paramètres de la communication.

VII. Définition de la compétence culturelle :

Selon GENEVIEVE ZARATE, la compétence culturelle, c'est ce qui transforme le silence en parole, ou ce qui reconstitue l'épaisseur du non dit dans la communication cela vaut qu'elle est la capacité d'un étranger à s'adapter immédiatement au passage d'un contexte culturel à un dissemblable dans un dynamisme mutuel et une transparence des significations au cours de l'échange.

Pour ce faire, l'individu doit s'armer d'un capital d'information sur la géographie, les modes de vie, les valeurs et la conception du monde de la société en question. Cette chasse aux différences lui permet la connaissance de l'autre, l'adoption d'une attitude tolérante et l'acquisition d'une habileté à intervenir efficacement dans un système de pensée différent. L'opération précédente délivre de nobles comportements tels que le respect de l'autre, la préservation de la dignité humaine, l'appréciation d'un monde multiculturel, l'instruction des esprits. Une aptitude primordiale afin d'éliminer tout obstacle susceptible de nuire au déroulement de la situation de communication. Elle aide à diffuser une bonne image de soi et de sa propre culture en même temps.

La compétence culturelle est complexe. Elle se compose premièrement d'une composante transculturelle. Cette dernière représente le fond de toute communication parce qu'elle repose sur la localisation des valeurs universelles qui unissent et offre une entente commune à toute être humain lors d'un échange. Deuxièmement, elle a une composante métaculturelle.

Celle-ci, use des supports authentiques de la culture cible au niveau de la phase d'apprentissage. La composante interculturelle est la troisième composante. Elle consiste à inciter vers le cheminement à la découverte de l'autre, de le connaître puis de le reconnaître comme un égo, dans une conscience d'interaction constructive.

La quatrième composante est la composante pluriculturelle. Elle conduit une bonne cohabitation de cultures distinctes. La dernière composante est la composante Co-

culturelle. Elle a pour objectif de diriger des individus de cultures différentes à travailler ensemble pendant un période.

La compétence culturelle est la connaissance des différences culturelles (dimension ethnographique), (...) une analyse en termes de structure et d'état affirme ABDALLAH-PRETCEILLE. Elle est donc une simple connaissance des faits et des caractéristiques des cultures de l'autre.

(ZARATE.GENEVIEVE cite par BLONDEL.Alain et al, que voulez-vous dire ?compétence culturelle et stratégies didactique, Edition Duculot, Bruxelles, 1998, p.5.

VIII. Relation entre langue et culture :

Nous avons survolé les deux notions indépendamment dans les titres précédents. Après leurs croisements, une notion en commun surgisse, c'est la société. Que ce soit langue ou culture, elles sont toutes les deux partagées entre les individus dans une collectivité. Or pour s'apitoyer, une culture a besoin d'un véhicule. Elle exige au même titre d'être communiquée.

Ainsi, la langue représente à travers son système codifié un moyen de transport parfait pour la culture. En effet cette dernière, étant mobile, exploite la partie non dite de la langue c'est-à-dire son côté pragmatique lors des conversations. Elle occupe aussi la signification des signes linguistiques. Elle manifeste l'identité collective par la communication des représentations de l'auteur dans les productions artistiques dans telle langue. Si nous partons de la définition que la culture est le système qui administre notre manière d'agir et de penser, nous heurtons les théories interactionnistes de la langue subséquemment la langue et la culture deviennent deux systèmes cognitifs inséparables inter-sectionnés.

La langue et la culture sont liées. Louis PORCHER signale que dans le principe épistémologique, langue et culture sont –indissociables –selon lui –toute langue véhicule avec elle une culture dont elle est à la fois la productrice et le produit. Il existe un lien étroit et nécessaire entre une langue et sa culture. La langue n'est généralement pas enseignée à travers un contenu purement linguistique.les contacts avec les langues étrangères permettent d'entrer en interaction avec –des individus appartenant à une autre

culture. C'est pourquoi l'apprentissage d'une langue étrangère implique l'acceptation de la rencontre d'une culture différente de sa culture maternelle.

(ABDALLAH-PRETCEILLE.Martine cite par MEZIANI.Amina, op.cit, p.26.)

IX. Vers une interculturalité :

L'interculturel est un phénomène qui surgisse dès que deux cultures entrent en contact. Une interaction qui favorise la convivialité des individus lors d'une communication. Bien que les contraintes de cette typologie relationnelle soient variées, le respect de l'autre et de ses différences reste la meilleure devise pour vaincre toutes les épreuves communicationnelles.

En effet, l'approche interculturelle repose sur le savoir être avec l'autre car elle s'articule entre un –moi- par rapport à un –il- sous l'horizon du droit de chacun d'exister. Elle suppose aussi l'acceptation ainsi que la reconnaissance de l'Alter dans sa différence par l'écoute, par la compréhension et par l'expression raisonnée. Cette conjoncture cognitive donne l'occasion à une prise de conscience de soi et de la pluralité universelles à travers la rencontre des cultures.

Pour parvenir à une attitude interculturelle tolérante, l'individu passe par une station opérationnelle. Celle-ci commence d'abord par la volonté d'aller à la rencontre de l'autre.

Ensuite, par l'envie d'entretenir une communication sans conflit d'ordre culturel. Puis, par un passage à la compréhension en essayant de connaître les motifs, les antécédents, le mode de vie et tout ce qui gère le comportement et le savoir être de l'étranger.

Après cela, vient le tour d'un détachement culturel au cours d'une réflexion objective pour pouvoir construire une opinion personnelle justifiée.

Enfin, la dernière étape consiste à bénéficier des biens culturels de la culture visée pour combler les insuffisances personnelles.

Ce processus se nomme l'acculturation. PORCHER dit à ce propos que-sans paradoxe, une compétence interculturelle n'est qu'un aspect d'une compétence culturelle proprement dite. Celle-ci est véritablement fondatrice et pour être complète, doit inclure une compétence interculturelle. En effet, la compétence interculturelle reprend les principes de la compétence culturelle mais elle l'élargit en la revêtant d'autres aspects comme l'éducation ou l'altérité

Conclusion :

L'intérêt que nous portons à la compétence linguistico-culturelle s'est traduit dans les haltes de réflexion autour desquelles s'est structuré le présent chapitre. Nous avons abordé la définition de la langue, la linguistique, la culture. Puis, nous avons mis le point sur la compétence linguistique et la compétence culturelle. Ensuite, nous avons établie la relation qui existe entre la langue et la culture ainsi entre le linguistique et le culturel. Enfin, nous avons fini ce chapitre avec le prolongement de notre vision vers une interculturalité. Nous déduisons, que la langue et la culture sont deux systèmes complexes et deux partenaires nécessaires dans l'acte communicatif avec un natif.

Ancrage méthodologique

I. L'approche lexico-sémantique :

C'est une approche qui vise à étudier le sens des mots et des unités lexicales. Nous avons opté pour l'approche lexico-sémantique, qui comprend l'analyse du sens des mots et des relations du sens entre les mots, en effet, nous avons tenté de décrire le sens réel des lexèmes analysés. « *Le sens d'un mot peut s'élargir, se restreindre ou au contraire changer complètement* ».

(G Siouffi D VAN Raemdonck, 100 fiches, p.48.)

II. La démarche hypothético-déductive :

La déduction part d'une théorie ou d'une règle général et cherche à vérifier si celle-ci s'applique dans la situation observée ; Le chercheur doit choisir le procédé le plus adapté à son sujet et à l'état de développement de son domaine. Dans l'intention d'effectuer une bonne analyse sur notre corpus, nous avons opté pour la démarche hypothético-déductive, qui comporte à formuler des hypothèses pour en déduire des conséquences observables en cherchant à les valider. Or, nous avons proposé quelques hypothèses dans le but de les valider à la fin de notre analyse.

III. La méthode quantitative :

Les méthodes dites quantitatives sont adaptées à une recherche systématique, sur un grand nombre des données (caractère extensif) supposant un traitement statistique, elles nécessiteront le choix de certaines variables, la démarche consistant en général à expliquer le phénomène étudié à un moment donné (variables explicatives).

La nature de notre travail de recherche implique une méthode quantitative, qui vise à adopter une recherche systématique (un traitement statique des données), consiste en général à expliquer un phénomène étudié (nous avons le cas des emprunts et xénismes)

VI. Choix du corpus :

Influencées par la littérature maghrébine de la langue française et ses acteurs algériens surtout, dont Mouloud Mammeri était sans conteste le chef de la première génération appelée la génération des fondateurs, par son œuvre initiale la colline oubliée, à travers lequel il a obtenu le Grand Prix littéraire de la ville d'Alger qui a consacré pour la

première fois un auteur non européen. Notre choix est tombé sur ce roman pour sa valeur littéraire et historique, et son contenu plein de phénomènes que nous voulons les décortiquer.

V. Description du corpus :

V. 1. La version :

Un roman de Mouloud Feraoun, son premier ouvrage et son chef-d'œuvre, paru en 1952 à compte d'auteur, et obtient le Grand Prix Littéraire de la ville d'Alger. Il contient 197 pages sans compter les pages préalables ;

La préface : un portrait de l'auteur, le titre du roman, la maison d'édition.

La postface ; au-dessus, un extrait de ce roman

. Au-dessous, un petit portrait de l'auteur, son nom, la maison d'édition (El Dar El OTHANIA), l'année, ainsi que l'E-mail: elotmania_edition@yahoo.fr) .

La page 198 est réservée à la bibliographie de l'auteur.

Dans la page 7 ,les principaux personnages et les pages 9 et 10 on trouve le glossaire

V.2. Résumé du roman :

1939, au cœur des montagnes de Haute Kabylie. Dans un village gouverné par les valeurs et les coutumes ancestrales, les existences se déroulent au rythme des saisons.

Mokrane y est né, y a grandi et y vit dans l'alternance des douleurs, des espoirs, des vengeances.

Au moment de la guerre, la mobilisation et le départ des hommes engendrent un désarroi confusément ressenti comme une malédiction sur le village. Les habitudes et les mentalités changent, l'ordre colonial commence à ébranler l'harmonie séculaire d'un monde enchanté sentant sa fin prochaine.

Chapitre02 : Analyse du corpus

Introduction :

Nous allons obéir un texte littéraire a une analyse purement linguistique. l'étude lexico-sémantique d'un roman implique une cohérente méthode d'analyse des éléments étape par étape ;or ,nous allons décortiquer les procédés de la lexicologie, et le lexique utilisé notamment les emprunts et les xénismes afin de conclure l'objectif de l'auteur par cette utilisation.

I. Etude lexicologique du corpus :

I. 1. L'étude des emprunts :

Dans l'obtention des résultats attendus, nous sommes contraintes d'expliquer le sens des emprunts a l'arabe et a tamazight aussi bien leur étymologie, abordes au long du roman étudié. www.larousse.fr(consulte le 11/07/2021 a 10 :00h).

Emprunt	Étymologie	Définition
Burnous	De l'arabe برنوس	Grand manteau de laine a capuchon d'origine berbere,porti dans les pays du Maghreb.
Sehja	De tamazight	Chœur de jeunes gens
Minaret	De l'arabe منارة	Tour d'une mosquee,du haut de laquelle on invite le peuple a la priere,dans la religion musulmane,et d'où l'on annonce les heures.

Berberes	De l'arabe بربر	Ensemble de langues appartenant a la famille chamito-semique,parlees par les Berberes.
Arabe	De l'arabe عربي	Langue semitique parlee principalement en afrique du nord,dans le Proche-Orient et en Arabie.
Kabyle	De l'arabe قبائلي	Langue berbere parlee en Grande Kabylie et dans l'ouest de la petite kabylie.
Iraten	De tamazight	Confederation berbere de Kabylie.
Iroumien		Pluriel de aroumi
Tajmait	De tamazight	Assemblée du village
Cheick	De l'arabe شيخ	Nom :chef de tribu chez les bedouins arabes.titre d'honneur decerne a tout homme respectable et age.
Lmoufid	De l'arabe لمفيد	L'essentiel.
Marabout	Du portugais maraboto,marabuto,lui-meme de l'arabe مرابط murabit,'moin-solda'(littéralement 'homme vivant dans un ribat'etant un couvent fortifie etabli aux frontieres pour lutter contre les infidèles voir almoravide) ;plus tard,murabit vint a designer un homme pieu,un ermite,un saint.par metonymie,il s'appliqua au tombeau d'un marabout, puis a tout objet ou	(nom) : Nom de religieux tres veneres chez les musulmans,et qui se trouvent en assez grand nombre dans l'Afrique septentrionale.

	animal considere comme sacre.	
Baraka	De l'arabe بركة	Pouvoir surnaturel d'un saint.
Timechret	De tamazight	Sacrifice de moutons ou de bœufs fait par tout un village a certaines occasions.
Aid	De l'arabe عيد	Fête religieuse musulmane
Taleb	De l'arabe طالب	Religion :etudiant dans une universite coranique.
Youyous		Cri de joie aigu module pousse en certaines occasions par les femmes d'Afrique du nord.
Bled	De l'arabe بلد	Region rurale isolee,en Afrique du nord
Barbare	De l'arabe بربر	Qui agit avec cruauté,sauvagerie.
'Ruheth dhi lehna a tharoua'	De tamazight	'partez en paix mes enfants'
'Hamama' de siouf	De l'arabe حمامة	La colombe
Gandoura	De l'arabe algerien غندورة gandura qui vient du berbere qandur via l'espagnol alcandora.	Nom : tunique sans manche ,d'origine Berbere,portee au Maghreb.
Pipe de' kif '	De l'arabe كيف	C'est une sorte de drogue.
Chechia	De l'arabe شاشية	Nom :bonnet rouge fabrique dans la Tunisie.
Couscous	De l'arabe كسكس	Cuisine :semoule de ble humidifiee et roulee pour en agglomerer les grains . Plat maghrebin a base de cette preparation,accompagne de

		legumes et de viande.
Les fetes du'Mouloud'	De l'arabe مولود	C'est la commémoration de la naissance du Prophète Mohamed.
Djellabas	De l'arabe جلابة	Sorte de robe ample,ornee de passementeries et munie d'un capuchon,portee par les hommes dans le Maghreb.
Islam	De l'arabe إسلام	Religion des musulmans ,de ceux qui adherent au message de Mahomet
'Inith akou amin'	De tamazight	Dites tous 'Amin'
Amin	De l'arabe أمين	Mot signifiant'qu'il en soit ainsi',et qui sert de conclusion a une priere ou a une doxologie dans les liturgies juives et chrétiennes.
Tamda nteslit	De tamazight	'mare de la Mariée'
'Oua akka'	De tamazight	Qui est la ?
'Dh nek'	De tamazight	C'est moi
'Dh kem a kou'	De tamazight	C'est toi,Kou ?
Laaslama	De l'arabe على السلامة	Formule de salut
Hadra de Sidi-Ammar	De l'arabe حذرة سيدي عمار	Sorte de danse orgiaque
Des pipes de'Haschich'	De l'arabe حشيش	Psychodysleptique constitue de la resine doree gluante (dite aussi charas)qui couvre les fleurs et les feuilles du sommet du cannabis,consomme le plus souvent fume
Fakir	De l'arabe فقير	Pauvre
Chaouchs	De tamazight	L'homme au turban

		vert,d'une voix caverneuse
Caftan	De l'arabe قفطان	Robe de distinction en usage autrefois chez les Turcs
Caid	De l'arabe قائد	Gouverneur de province ou de ville chez les Arabes
Mecque	De l'arabe مكة	Ville en Arabie saoudite
Coran	De l'arabe قرآن	Livre sacre de l'islam regroupant les paroles divines qui ,selon les musulmans ,ont été communiquées a Mahomet par l'archange Gabriel durant vingt-trois années
Muezzin	De l'arabe مؤذن	Dans les pays musulmans ,crieur attache à une mosquée qui en général du haut du minaret appelle à la prière à certaines heures
Kanoun	De l'arabe قنون	Foyer,coutume,loi
Les Chaouias de l'Aurès	De l'arabe شاوية لأوراس	
Les Douars du bled	De l'arabe دوار لبلاد	
Douar	De l'arabe دوار	Division administrative en Afrique du Nord
Bachagha	Du turc	Le titre d'un haut dignitaire de la hierarchie administrative,superieur a l'agha
La sourate	De l'arabe سورة	Nom donne aux divisions du coran,qui sont rangees non dans l'ordre chronologique mais d'apres leur longueur.
Aroumi	De l'arabe الرومي	L'europeen, en particulier le

		français
'Ouakka'	De tamazight	Qui est la ?
'D Menach'	De tamazight	C'est Menach
Gentleman	De l'anglais	Homme bien élevé et distingué
Sahara	De l'arabe صحراء	Grand désert d'Afrique du Nord

Commentaire :

L'utilisation des emprunts varie d'un mot à un autre, il est clair que le mot Burnous apparaît le plus souvent dans le roman, ce qui marque l'attachement fort de l'auteur à sa société, suivi par les deux mots Sehja et Cheikh, qui indiquent une part essentielle de la culture et la tradition kabyles.

On constate l'utilisation majeure des xénismes, des xénismes kabyles (tajmait, timechret,...), des xénismes arabes (cheikh, Imoufid, baraka,...), il y a également un xénisme anglais (gentleman).

I. 2. Emprunt/Equivalent :

Mot	Équivalent
Burnous	manteau
sehja	Chœur de jeunes gens
Minaret	La tour de la mosquée
berbère	/
arabe	/
Kabyle	/
iraten	Confédération berbère de Kabylie
Iroumien	/
Tajmait	Assemblée du village
cheikh	Chef de tribu

Imoufid	L'essentiel
marabout	/
baraka	Bénédiction
timechret	Sacrifice de moutons ou de bœufs fait par tout un village a certaines occasions
Aid	La fête
taleb	Étudiant d'une école coranique
youyous	Les cris de joie
Bled	Le pays d'origine
barbare	/
Ruheth dhi lehna a tharoua	Partez en paix mes enfants
Hamama de siouf	/
Gandoura	Robe
Pipe de kif	/
Chechia	Chapeau
Couscous	/
Les fêtes du Mouloud	/
Djellabas	robe
Islam	/
Inith akou amin	Dites tous 'Amin'
Amin	/
Tamda nteslit	' Mare de la Mariée '
Oua akka	Qui est là ?
Dh nek	C'est moi
Dh kem a kou	C'est toi Kou
laaslama	Bonsoir
La hadra de Sidi-Ammar	Danse orgiaque de Sidi-Ammar
Des pipes de haschich	/
Des fakirs	Des pauvres
Chaouchs	/
Caftan	chylaat
Caid	Gouverneur

La Mecque	/
coran	/
Muezzin	/
kanoun	Foyer ,coutume ,loi
Les chaouias de l'Aurès	Les gens de l'Aurès
Les douars du bled	Les villages du pays d'origine
douar	Village
Bachagha	/
La sourate	/
aroumi	Le Français
ouakka	Qui est là ?
D Menach	C'est Menach
gentleman	Gentilhomme
sahara	Désert

On remarque aussi qu'il a emprunté des phrases (ruheth dhi lehna a tharoua, inith akou amin,...).

Il est évident que l'auteur s'attache énormément à sa langue maternelle (tamazight).
www.asegzawal.com (consulté le 17/08/2021 à 9h)

Commentaire :

on constate que l'auteur utilise majoritairement des emprunts de sa langue maternelle (tamazight), de l'arabe et de l'arabe algérien alors qu'il y a des équivalents dans la langue d'écriture (la langue française).

Par exemple dans le cas de gandoura, il avait la possibilité de le substituer par le mot (robe), et la même chose pour les mots (fakirs ,bled ,baraka ,chechia ,cheikh...) par les mots (pauvres, le pays d'origine, bénédiction, chapeau, chef de tribu...) respectivement cela nous conduit à dire que l'auteur a intégré exprès ses emprunts et d'autre pour marquer son identité et montrer aux lecteurs qu'il est un Kabyle.



Conclusion générale

Conclusion générale :

L'étude du lexique d'une langue donnée a souvent servi à définir et à distinguer le niveau culturel d'un auteur et son intention de choisir un tel ou tel lexique et la façon de le décrire adéquatement.

Il est liée étroitement à toutes les disciplines des sciences du langage ; ni la pragmatique, ni la sociolinguistique ni aucune d'autres domaines peut négliger le lexique ,dont son étude est la lexicologie.

Nous avons décortiqué un roman d'un écrivain algérien d'expression française . Cette paradoxalité attire les lecteurs (comme nous sommes le cas) à dévoiler les raisons de privilégier la langue d'un ennemi (le français) pour identifier un peuple par lequel il a été envahi.

Cela nous a mené à diffuser le choix du lexique (ensemble des mots d'une langue donnée), la pratique de celui en le juxtaposant à un lexique opposé et en tenant compte de la valeur lexicale de la langue utilisée ,sans négliger ses différents outils qui lui donnent un aspect esthétique. ce rapprochement des lexiques distincts abouti à une variété du sens des lexèmes et des sèmes ,et donne lieu à une alternance codique de genre intra-phrastique.

Tout cela ,vis-à-vis de répondre à notre problématique, qui était l'intention de l'auteur par l'utilisation énorme des emprunts et des xénismes berbères. en analysant notre corpus ,nos hypothèses proposées au début du rapport apparaissent validées à un degré élevé.

Effectivement, quelques fois ,nous avons trouvé l'auteur contraint de choisir un xénisme/un emprunt au lieu d'un mot français pour donner la meilleure signification .cependant ,il a choisi maintes et maintes fois ,d'une manière réfléchie et consciente des emprunts et des xénismes ,là où apparaissent des hybrides tels que :le burnous ,la gandoura, le cheikh...etc.

Nous remarquons aussi l'utilisation du pluriel kabyle au lieu de celui français, nous citons comme exemple ; Roumaine au lieu des Aroumis . et cela, pour renforcer l'hétérogénéité des lexiques utilisés, en s'intéressant à la beauté de la rédaction.

L'auteur a pu intégrer des mots considérés comme des intrus à la langue française, et les manier selon le besoin de la rédaction, ce qui lui permet de créer un lexique propre à lui.

Pour effectuer un bon travail, on a consulté des ouvrages, des dictionnaires, des sites web...etc.

Au cours de l'élaboration de notre modeste rapport, nous avons rencontré des obstacles qui nous ont empêchés de réaliser un rapport de mémoire mieux que le présent comme nous l'avions souhaité. Le manque des ouvrages était notre obstacle par excellence surtout les dictionnaires de langue tamazight qui sont pauvres du lexique, en dépit de tout cela, nous arrivions chaque fois à dépasser nos difficultés.

Le roman contient des figures de style énormes, structurées d'une manière convenable, ajoutant au texte en question une valeur stylistique. Mais au risque de dévier à l'analyse littéraire, nous devons les négliger dans notre analyse.

Notre recherche s'achève à mentionner les résultats obtenus, dont nous avons bien validé nos hypothèses qui nous ont conduites à découvrir la valeur du lexique français tout en le mixant de temps en temps au lexique berbère et l'influence établie par cette mixité.

La richesse du lexique français dans ce roman dépasse notre étude de recherche, il contient bien des phénomènes qui peuvent servir d'autres domaines que la lexicologie et la sémantique.

Nous invitons d'autres étudiants de bien vouloir étudier cette œuvre sous d'autres aspects, tels que la sociolinguistique, l'analyse du discours, la pragmatique...etc le cas échéant pour la littérature, en effet, le roman comporte des figures de style assez nombreux.

Et enfin nous estimons dire qu'il existe une amitié réciproque entre les langues du monde, qui se justifie par l'acceptation d'intégrer un lexique donné à une autre langue étrangère. C'est le cas de notre corpus. En effet, le lexique berbère se marie à merveille avec celui de la langue française.



Références

Bibliographiques

Bibliographie :

Les ouvrages :

- * BENVENISTE .Émile, problème de linguistique générale, édition Gallimard, France.
- * De Saussure. Ferdinand, cours de linguistique générale, édition talantikit, Bejaia
- * MARIE-LOUISE MOREAU, Sociolinguistiques Concepts de Base.
- *Roland Eluerd ?La lexicologie ,le point des connaissances actuelles.
- *MORTUREUX, M.F. (2011), La lexicologie entre langue et discours, France, Armand Colin.
- *NYCKEES, V. (2011), La sémantique, France, Bélin. .
- *MARTINET, A. (2008), Eléments de linguistique générale, Alger, Editions Mehdi.
- *POLGUERE, A. (2003), Lexicologie et sémantique lexicale, Québec, Paramètres.
- *MOREAU, M.L. (1997), Sociolinguistique Concepts de base, Belgique, Mardaga.
- *G.SIOUFFI. D.VAN RAEMDONCK, (2007), 100 fiches pour comprendre la linguistique, Paris, Bréal.
- *ZABOUT, T. (2010), Théories linguistiques : Cours de systèmes grammaticaux, Tadmaït, Carrefour Culturel.
- * Maharani Mohand, Les concepts de base en sciences du langage,
- *(Le Robert P.1023.)
- * Khaoula TALEB IBRAHIMI , Les Algériens et Leurs Langues ,les éditions EL HIKMA.
- *Patricia Von MUNCHOW et Florimond RAKOTONOELINA , Discours, cultures, comparaisons.
- *(A. Meillet, Linguistique et Linguistique Générale, Champion.
- * Alise Lehmann, Françoise Martin-Berthet, Introduction à la lexicologie.
- * Alain Polguere, lexicologie et sémantique lexicale.
- * Marie-Françoise Mortureux, la lexicologie entre langue et discours.

* ZARATE.GENEVIEVE cite par BLONDEL.Alain et al, que voulez-vous dire ?compétence culturelle et stratégies didactique, Edition Duculot, Bruxelles, 199

Les dictionnaires :

*NEVEU, F. (2015), Dictionnaire des sciences du langage, Algérie, Editions Mehdi. *BEN TALEB, B. (2016), Le Grand Dictionnaire, Tizi-Ouzou, Editions Richa Elsam.

*CHEMIM, M. (2007), Amawal lexique, Alger, L'Odysée.

*Le robert, Dictionnaire de la langue française.

*Georges Mounin, Dictionnaire de la linguistique, Quadrige Dicos poche.

* Christian Touratier, La Sémantique.

Sitographie:

<http://ebooksgratuits.com>). (Français (Académie, 8ème éd.)v5.1721099-C.Durville/

<https://www.babelio.com/auteur/Mouloud-Mammeri/38717> le21/09/2021

www.larousse.fr(consulte le 11/07/2021 a 10 :00h).

www.asegzawal.com (consulté le 17/08/2021 à 9h)

Encyclopédies :

*Encarta Junior, 2009.

*Dicos Encarta Junior, 2009.

Thèses et mémoires :

* DAKHIA Abdelouhab, dimension pragmatique et ressources didactique d'une connivence culturelle en FLE, 338, thèse de doctorat, didactique de FLE : université EL-hadj Lakhdar, Batna.

Article :

* ABDALLAH-PRETCEILLE.Martine cite par MEZIANI.Amina, op.c



Résumés

Résumé :

Notre travail de recherche s'intéresse à l'analyse lexico-sémantique des emprunts existant dans la littérature maghrébine d'expression française, et exactement dans le roman « La colline oubliée » de Mouloud Mammeri. Et pour cela, nous nous sommes intéressés à la situation sociolinguistique en Algérie, qui est marqué par l'existence et la cohabitation de plusieurs langues : langues nationales (l'arabe standard et algérien, et le berbère) et des langues étrangères (le français, l'espagnole, et l'anglais), cette vue générale du paysage linguistique algérien, nous a permis d'analyser notre corpus.

Pour notre présent travail, nous allons tenter, de découvrir le processus d'intégration des emprunts berbères et arabes dans la langue française, et nous allons les classer selon leurs types, catégories et origines. Comme nous nous sommes intéresser aussi à l'adaptation (morphologique, phonétique, sémantique, et syntaxique) de ces emprunts au système linguistique français.

A la fin, nous avons obtenu comme résultats, que l'auteur se sert des emprunts d'origines berbères et arabes dans l'intention d'identifier une communauté tamazight ,en s'appuyant sur des xénismes pour mieux approfondir la mixité des lexique (français, kabyle) .

En effet la richesse des procédés lexicologiques et sémantique se concrétisent abondamment dans le roman « la colline oubliée » par la manifestation de synonymie, dérivation, champs lexicaux et sémantiques...

Mots clés : Lexico-sémantique - La situation sociolinguistique- La colline oubliée - Emprunt - Mouloud Mammeri

ملخص:

يهتم هذا البحث بمعالجة و دراسة الاقتباس اللغوي الموجود في الأدب المغربي باللغة الفرنسية و بالتحديد في رواية "الهضبة المنسية" للروائي الجزائري مولود معمري .

من هذا المنطلق أولينا اهتماما إلى الوضعية السوسيو لغوية التي تأثرت بوجود عدة لغات والتعايش فيما بينها اللغة الوطنية (اللغة العربية ، العربية الجزائرية ، الأمازيغية) و لغات أجنبية (الفرنسية، الانجليزية، الاسبانية) حيث أن هذه النظرة العامة للحالة الغوية في الجزائر تبين و تسمح بفهم و تحليل ظاهرة النقل و الاقتباس.

من خلال هذا البحث حاولنا تحليل عملية دمج المنقول الأمازيغي والعربي في اللغة الفرنسية ، كما قمنا بترتيبها حسب النوع ، الصنف والأصل . بالإضافة إلى تركيزنا على (التكيف المورفولوجي ،الصوتي و الدلالات النحوية) لهذه المنقولات في النظام اللغوي الفرنسي.

في نهاية البحث توصلنا إلى نتيجة بان استعمال الكاتب للاقتباسات ذات الأصل العربي وبالخصوص الأمازيغي كان بنية إظهار الهوية .

الكلمات المفتاحية: معجم المعاني - الوضع الاجتماعي اللغوي - التل المنسي - القرض - مولود معمري

Abstract:

Our research work is interested in the study of linguistic loans existing in the literature from the Maghreb of French expression, and exactly the novel “The abandon hill” “On of Mouloud Mammeri. And for it, we were interested in the sociolinguistic situation in Algeria; wish is marked by the existence and the cohabitation of several languages: national languages (standard and Algerian Arabic, and Berber) and foreign languages (French, Spanish, and English), this seen general of the Algerian linguistic landscape, us to license to analyze our corpus.

For our present work, we are going to try, to discover the process of integration of Arabic loans in the French language, and we’re going to classified them according to their types, categories and origins. As we have also been interested in the adaptation (morphological, phonetic, semantic, and syntactic) of these borrowings to the French linguistic system.

Also we range it according to the type ,the sort and origin. Throuth this research we tried to analyse the process off merging Amazigh and Arazb in the French language.

Also we arranged it according to type species and origin. In addition to focusing morphological ,adaptation, phonetic and grammatical semantics of these quotes in the Fench linguistics system.

At the end of the research we come of the conclusions that the author’suse of these quotation of the Arabic origin, especially Amazigh was with the intention of showing the Amazigh identity.

Keywords: Lexico-semantics - The sociolinguistic situation - The forgotten hill - Loan - Mouloud Mammeri